

A CHEVAL 06

La Gazette du Comité Départemental d'Équitation



*Joyeuses
fêtes!*



**Ensemble,
COMMUNIQUONS**

Décembre . 2012





2012 une grande année

vient de s'écouler.

Plus de vingt journées passées sur le terrain à développer les disciplines équestres. Un bilan record de 9 championnats départementaux : Horse Ball, CSO, dressage, UNSS, Equifun, Sport Adapté, Ponam, hunter et

TREC... Le lancement de la Handi-Mobile Equitation, de la Gazette du CDE, d'une page Facebook etc. Le CDE toujours en mouvement ne manque pas d'idées. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous lire et cette Gazette nous permet ce lien indispensable entre les licenciés, les clubs et le Comité départemental. L'assemblée générale a confirmé à 95% l'équipe en place qui repart pour 4 ans d'aventure avec vous ! Nous pouvons donc tous prendre un peu de repos pour passer d'agréables fêtes de fin d'année et nous préparer au lancement de nos projets pour 2013 !

Joyeux Noël à tous, bipèdes et quadrupèdes, puisse ce Noël vous apporter paix, bonheur et réussite dans vos projets !

Laetitia Weale

Présidente du Comité Départemental d'Equitation
des Alpes- Maritimes



CDEAM
2 route de Nice.06650 Le Rouret
04.93.77.38.75
estellelaurenti.cde@gmail.com



cde alpes maritimes

Le CDEAM

association
loi 1901,
organe
déconcentré
de
la Fédération
Française
d'Equitation
a pour rôle
d'encourager,
de
promouvoir,
d'orienter,
de développer
les activités
équestres
sous toutes
leurs formes
de pratique.





L'Assemblée générale électorale de la FFE s'est tenue le 6 décembre 2012. **Serge Lecomte a été réélu avec plus de 86% des voix.** L'ensemble de sa liste est élue avec 84 à 86% des voix.



Quand le hasard vous fait sacrer Championne d'Europe aux Masters du Cheval ibérique.

Licenciée du mois N°2559882U

Depuis 2010 Emilie s'entraîne au concours complet, basée au Domaine du Lieu Plaisant, entourée de cavaliers professionnels elle poursuit le but de participer à une épreuve Grand Prix. Ses bons résultats lui permettent d'obtenir le titre de Championne Régionale en 2012. Et puis le hasard s'en mêle, son poney Papillon des Islots se blesse et la pousse à quitter le circuit. Son coach en dressage Carole Marti, cavalière de dressage en cheval ibérique, lui présente alors un lusitanien qu'elle a au travail chez elle, Lucifer. Ce magnifique étalon provenant du Haras du Coussoul, propriété de Mr Pierrick Le Gouiriérec va donc sortir en concours de dressage avec Emilie sur des épreuves FFE mais également des Masters de chevaux ibériques. Et le couple fonctionne. Ses excellents résultats la qualifient pour la Finale Européenne des Masters du Cheval Ibérique, organisé en France, au Parc Equestre Francilien du 16 au 18 novembre 2012, qu'elle remportera décrochant ainsi le titre de Championne d'Europe.

Après cette superbe réussite, Emilie va reprendre patiemment le travail avec son poney Papillon des Islots car son objectif reste toujours le même, participer au Grand Prix poney de la Tournée des As.

TVA de l'équitation : un nouveau sursis ! Suite à la mobilisation des poneys-clubs et centres équestres, notamment dans le cadre de la campagne des insurgés, le parlement a adopté vendredi 7 décembre un amendement permettant de conserver à compter du premier janvier 2013 un taux réduit de TVA pour l'équitation. Ininterrompue depuis plusieurs années, la mobilisation de la Fédération Française d'Equitation et des deux associations spécialisées de la FNSEA, GHN et FNC, a permis de faire prendre conscience de l'enjeu économique et social. Ces trois organisations reçues par Stéphane Le Foll ont pu mesurer l'implication du Ministre de l'Agriculture sur le dossier, et plus généralement de l'ensemble du gouvernement de Jean-Marc Ayrault. Au plan national et dans le cadre du droit européen, seules les activités équestres pouvaient être préservées. Le gouvernement français a pris les bonnes décisions pour préserver l'emploi de la filière équestre et le pouvoir d'achat des familles françaises qui ont choisi l'équitation comme loisir sportif. **Nous devons maintenant convaincre la Commission européenne avant le 20 janvier prochain pour que cette mesure soit définitivement consolidée.** Source : FFE



Au hasard de mes rencontres

A Cheval 06 me donne l'occasion depuis un an de rencontrer des personnes animées par leur passion, simples anonymes ou célébrités elles me transmettent toutes leur amour du cheval.

Et le dernier numéro de l'année ne fait pas exception.

J'ai rencontré Pascal Lahure.

Photographe, reporter ... Il se définit plutôt comme «un témoin de son temps», un homme pour qui la photo n'est qu'une excuse pour aller à la rencontre des autres ou le reportage n'est que prétexte à l'échange.

Il découvre ses premiers appareils en 6^{ème} au club photo de son collège, deviendra maître maréchal-ferrant avant de prendre la direction d'un chantier naval. Mais la passion pour la photo le rattrape.

Aujourd'hui la photographie est au centre de sa vie, il voit la vie en 24-36 comme il dit. Passionné par la démarche artistique, «ouvrier» des plus grands magazines équestres, ami des stars, il n'en reste pas moins un photographe pour vous et moi : «un sourire sur un visage, une petite joie apportée au cœur de quelqu'un voilà pourquoi je fais ce métier».

A la vue de ses photos je puis vous assurer que je n'ais pas fini de vous parler de lui !

www.p-lahure-photographie.com

Le cde06 part en vacances pour Noël du 22 décembre au 6 janvier mais notre boîte mail sera régulièrement consultée !!

Bienvenue

aux nouveaux adhérents FFE du 06

Haras de Monaco, Sospel

Le pavillon d'Hil, Nice

Horse Ball Côte d'Azur, Mougins

Ecurie de Pers, Caussols

Cercle Hippique Choukasserie, Escragnoles

Seytre Catherine, Opio

Coordonnées sur www.ffe.com réf novembre 2012

Aujourd'hui on compte 89 clubs FFE dans les Alpes-Maritimes, chacun avec des spécificités propres, de quoi proposer une équitation variée à tous les cavaliers du départements, alors faites vos choix !



NATURA 2000 DECRYPTAGE



Crédit photo : Marylène Le Bas

Natura 2000 est un réseau qui regroupe l'ensemble des sites naturels européen, terrestres et marins identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.

Natura 2000 a pour objectif de préserver la diversité biologique et valoriser les territoires. Deux directives européennes en sont à l'origine : la directive «oiseau» (1979) et la directive «Habitats faune flore» (1992).

En France on compte 1753 sites soit 12.5% du territoire, dans les Alpes-Maritimes 26 sites soit 34% du département.

Ces 26 sites sont donc protégés, ainsi les actions comme la réalisation de travaux ou l'organisation d'une compétition sont limitées et contrôlées. Lors de sa classification Natura 2000 un site se voit attribuer un document d'objectifs qui dresse les activités susceptibles d'avoir un impact sur la faune ou la flore : il comprend un état des lieux de la zone protégée ainsi que des objectifs à respecter. C'est ce document le DOCOB qui pourra interdire entre autre la randonnée équestre en dehors des sentiers déjà tracés sur un territoire donné. Bref soyons vigilants à la nature qui nous entoure, Natura 2000 est là pour nous le rappeler.

N'hésitez pas à consulter la brochure **Natura 2000 et monde sportif** édité par le Comité Départemental Olympique et sportif des Alpes-Maritimes (www.alpesmaritimes.franceolympique.com) ou le site ffe.fr espace Ressources et Qualité dans la rubrique Installations / Zonages particuliers.

**Les chevaux débarquent à la Cité des Papes
du 16 au 20 janvier 2013**



HOMMAGE
*Jean-Pierre Maury, ex Président du CDE06, et son épouse ont été retrouvés morts au large de Saïda (Maroc) suite au naufrage de leur catamaran.
Nos pensées vont à leur famille.*



C'est reparti pour 4 ans !!!

A l'issue du vote et de l'Assemblée générale électorale qui s'est tenue vendredi 23 novembre dernier, **Mme Laetitia Weale**, à la tête du Comité depuis 2007 a été réélue à la présidence du CDE06.

Ont été élus au Comité Directeur :

- Postes spécifiques
- Sabrina Leguelvouit Juge
- Michaël Renard cavalier de compétition
- fléchage cheval
- Valérie Rodas éducateur spécialisé
- fléchage poney
- Groupements équestres affiliés
- Amélia Chapignac fléchage tourisme équestre
- Muriel Bouton mandaté par Lou Recampado
- Groupements équestres agréés
- Jean-Christophe Comet



Le 18 novembre 2012 a eu lieu le premier vide grenier équestre du département. Une initiative du Comité Départemental d'Equitation des Alpes-Maritimes pour permettre à tout un chacun de vider ses placards et de trouver du matériel à moindre coup. L'opération s'est déroulée dans les boxes des galopeurs de l'hippodrome de la Côte d'Azur. Une chouette expérience que nous referons l'année prochaine, c'est promis !

Il y en avait pour tous les goûts ... au salon du cheval de Paris 2012



Coquette, frileuse, précieuse ...

Les fabricants rivalisent de détails pour nous séduire.

PADD met nos mains à l'abri du froid avec ses chaufferettes à tête de cheval quand DUBARRY nous garantit des pieds au sec avec des bottes 100% étanches et respirantes car doublées de Gore-Tex.



Pour celles qui aiment briller, Samshield pare nos casques de concours de mille feux et pour les ladys qui n'ont pas peur des intempéries, essayer donc les chapeaux étanches de chez Huntex.



Trêve de futilité, pensons à la sécurité de nos amis équins avec un système de porte enrouleur à mettre à l'entrée des prés ou paddocks pour éviter que le cheval ne se prenne les sabots dedans.



Pour vos achats rendez-vous sur la toile www.kozysoks.com, www.huntex.fr, www.dubarry.com, www.padd.fr, www.samshield.com

Crédit photo : Estelle Laurenti

**A CHEVAL 06
LES NEWS**





LES CAVALIERS ET LE DOPAGE

Par le Docteur Vincent Le Bas
Médecin Fédéral

Le dopage est une pratique qui consiste à prendre des substances , des médicaments ou à user de méthodes visant à augmenter ses capacités physiques sportives ou mentales.

Les règles fondamentales :

Prendre connaissance de tous les principes et de toutes les règles antidopage
Faire état de votre qualité de sportif lors de toute consultation médicale qui donne lieu à une ordonnance ; il est recommandé, lorsque cela est possible de privilégier une prescription « non dopante » – médicament ne contenant aucune substance interdite.
Vous assurer que les traitements médicaux que vous recevez ne violent pas les principes et règles antidopage.
Conserver l'ordonnance de prescription.
Prévenir le médecin du concours avant les épreuves : seul celui ci peut vous donner l'autorisation de concourir en cas de traitement médicamenteux.

Vous ne pouvez pas :

Vous soustraire ou tenter de vous soustraire à un contrôle, ni refuser un contrôle.
Détenir ,utiliser une ou des substances ou méthodes interdites, sauf si disposez d'une autorisation pour usage à des fins thérapeutiques (AUT) ou d'une raison médicale dûment justifiée.
Administer, appliquer, céder à d'autres sportifs, une ou plusieurs substances ou méthodes mentionnées interdites, ou faciliter leur utilisation ou d'inciter à leur usage
Vous opposer, par quelque moyen que ce soit, aux mesures de contrôle antidopage



En cas de non-respect de ces obligations, vous risquez :

D'être sanctionné disciplinairement, et notamment un avertissement, une suspension de compétition, un retrait provisoire de la licence ou la radiation.

L'annulation de tous vos résultats individuels, le retrait des médailles, points, prix et gains obtenus.

En cas de contrôle positif, la responsabilité du sportif est dite *objective* : la seule présence d'une substance interdite dans un prélèvement suffit, sans qu'il soit nécessaire de prouver l'intention d'améliorer, par cette prise, ses performances sportives.

Le sportif est tenu responsable de toute substance ou méthode qu'il absorbe, qui lui est administrée ou appliquée.

Conseils :

Les bêta bloquants, les corticoïdes, le cannabis et ses dérivés (haschisch, marijuana, shit, etc.) sont interdits en compétition.

En raison de la lenteur de son élimination dans l'organisme, la détection du cannabis lors de contrôles est relativement fréquente : 40 % des analyses positives annuelles

L'automédication expose le sportif à une situation dangereuse. : consulter la notice pharmaceutique du médicament, une mention particulière à l'attention des sportifs spécifie la présence d'une ou plusieurs substances interdites.

Vous pouvez vérifier sur le site Internet de l'AFLD (agence française de lutte contre le dopage) ou directement dans [la liste en vigueur des substances et méthodes interdites dans le sport](#),

A titre d'exemple, le médicament connu sous le nom commercial Actifed® contient la substance pseudoéphédrine, un stimulant interdit en compétition –





La Handi Mobile Equitation sur le devant de la scène parisienne

Laetitia Weale, Présidente du Comité Départemental d'Equitation des Alpes-Maritimes et Estelle Laurenti, Chef de Projets ont vu leur travail récompensé par le prix Atout Soleil GPMA Generali mardi 4 décembre salle Wagram à Paris.

L'histoire commence lorsque François Georges, agent général Generali, prend connaissance du thème d'Atout Soleil 2012, le sport pour guérir les blessures de la vie. Sportif et sensibilisé au handicap il décide d'entreprendre des recherches pour parrainer une association dans cette aventure. Le Conseil général lui fournira la liste des associations sportives du département et grâce à cela, il nous contactera.

C'est ainsi que nous présenterons notre dossier ou plutôt notre projet la Handi Mobile Equitation. Plus de 100 projets seront collectés cette année, le jury composé de responsables de GPMA, de Generali, de professionnels de santé et de personnalités extérieurs a primé 14 associations lors d'une soirée de remise des prix organisé de main de maître.



De G à D : François Georges parrain Générali, Laetitia Weale Présidente CDE06, Zinedine Zidane Ambassadeur Générali et Estelle Laurenti Chef de Projets CDE06.

Etre lauréat du prix Atout Soleil, outre un soutien financier permet à notre association et à notre projet d'avoir une meilleure visibilité aux yeux d'autres parties prenantes.



Un département qui bouge !

François Georges parrainait aussi le Comité Départemental de Kayak des Alpes-Maritimes, lauréat lui aussi du prix Atout Soleil 2012, pour son travail sur l'accessibilité aux personnes handicapées.

Crédit photo : Hervé Thouroude

**A CHEVAL 06
EVENEMENT**





OPTIMISER SES PERFORMANCES

Pour la deuxième année consécutive le CDE06 organise deux stages d'optimisation des performances au Club Hippique de Nice.
Inscription auprès du CDE06 à partir du 7 janvier au 04.93.77.38.75 ou par mail estellelaurenti.cde@gmail.com



Le 3 février 2013

Dressage avec Michaël Renard, BE2, responsable commission dressage CRE Côte d'Azur, candidat juge national élite Dressage.



Le 21 février 2013

Hunter avec Jean-Christophe Comet, BE2 instructeur, juge national élite hunter, chef de piste national, organisateur de concours.

Nouvelle session BFEEH en Côte d'Azur.

Le BFEEH brevet fédéral d'encadrement équi handi est destiné aux **enseignants** d'équitation qui souhaitent accueillir dans leur structure, dans les meilleures conditions possibles, des publics en situation de **handicap**. Il va leur permettre d'appréhender les enjeux particuliers liés à la "différence" occasionnée par le handicap. La formation porte sur les différentes formes de handicaps, ainsi que sur l'environnement spécifique et les partenariats qui s'y rattachent : institutions spécialisées, personnels soignants et éducatifs...

L'objectif est de donner aux enseignants des informations leur permettant d'adapter leurs structures, matériel et cavalerie, mais aussi et surtout leur approche pédagogique pour l'accueil et l'encadrement de ce public. La formation permet également de conseiller les professionnels de l'équitation pour construire des partenariats efficaces avec les acteurs du champ spécifique lié au handicap.



ATTENTION
places limitées

Dates et modalités
www.cotedazurequitation.org

**A CHEVAL 06
POUR INFO**





Le cheval, sport solidaire ... pour la 27^{ème} édition du téléthon.

Que ce soit à Nice ou à Villeneuve-Loubet, les amoureux du cheval du 06 ont eux aussi à travers leur passion participer à l'édition 2012 du Téléthon. Mercredi 5 décembre la troupe de spectacle équestre Hap'O'Tempo ravivait les spectateurs venus nombreux assister à la représentation organisée pour l'occasion tandis que Dimanche un peu plus de 400 cavaliers concouraient sur les pistes du Club Hippique de Nice sous un beau soleil. En tout c'est près de 6000€ qui ont été récolté, un bel élan de solidarité ...



Le Téléthon a été créé en France par l'AFM en 1987, en partenariat avec la télévision publique. Alliant un marathon télévisuel de 30 heures et des milliers d'animations dans toute la France, cet évènement festif a impulsé un mouvement populaire sans précédent et un lien social d'une valeur inestimable qui place au centre les valeurs de solidarité et de dépassement de soi. Les dons du téléthon ont permis des avancées scientifiques majeures au bénéfice du plus grand nombre dès le début des années 90 comme la publication des premières cartes du génome humain, l'amélioration de la prise en charge médicale ou encore la traque aux gènes responsables de centaines de maladies.



Plus d'infos et inscriptions :
Marie Line Garbarino
06.51.97.83.34

STAGE EQUITATION ETHOLOGIQUE 27 ET 28 JANVIER 2013

La commission Equitation Ethologique du CRE Côte d'Azur organise une nouvelle rencontre au Club Hippique de Nice avec Stéphane Mazzacco. Instructeur responsable pédagogique au CH de Biarritz, brevet fédéral d'Equitation éthologique, entraîneur et cavalier professionnel en dressage, régulièrement classé en CDI. Il travaille en particulier à l'amélioration des qualités physiques et mentales du cheval dans les 3 disciplines olympiques et dresse des chevaux de spectacle.



336

SO AM

Cuers 23 et 24 février

SO PONAM

Hyères 13 janvier

Vidauban As 26 et 27 janvier

La Garde 10 février

Roquebrune/Argens 10 février

Cuers 17 février

Les Arcs 23 et 24 février

SO Pro / CSI

Cuers 23 et 24 février

Nice Spring Tour CSI**, CSI*

Du 27 février au 3 mars.

SO CLUB

Hyères 13 janvier

Vidauban 26 et 27 janvier

La Garde 10 février

Roquebrune/Argens 10 février

Cuers 17 février

Les Arcs 23 et 24 Février

DRESSAGE

Nice Club 13 janvier

Cuers Club Ponam 20 janvier

Nice Club 27 janvier

La Garde Club Ponam 3 février

Nice Club 10 février

Cuers Club Ponam 10 février

Puget Ville Club AM 17 février

Nice 24 février

Vidauban CDI*** Pro AM e tpara
équestre et Club Ponam

Du 27 février au 2 mars

HUNTER

Nice Club 13 janvier

Nice Club 27 janvier

Luc en Provence Club Ponam
3 février

Nice Club 10 février

Carnoules 17 février

Nice 24 février

CCE / TREC

La Garde CCE Club Ponam
24 février

EQUIFUN

Nice Club 17 février



A CHEVAL 06

Publié par le CDE 06
(Association Loi 1901)

Siège Social : 2 route de Nice
06650 Le Rouret
Tél : 04.93.77.38.75
estellelaurenti.cde@gmail.com

Directrice de Publication : Laetitia Weale
Rédacteur en chef : Estelle Laurenti
Conception : Estelle Laurenti
Photo couverture Pascal Lathure
Quintero.

La Gazette du Comité Départemental d'Équitation



Pensez à renouveler vos
licences au 1^{er} janvier
2013 et exigez-là !



HISTOIRE DE CHUTE PAR VALÉRIE